



République du Bénin

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT CHARGE DE LA GESTION DES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES, DU REBOISEMENT ET DE LA PROTECTION DES RESSOURCES
NATURELLES ET FORESTIERES**

DIRECTION GENERALE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

PROJET 00074252

**PROGRAMME INTEGRE D'ADAPTATION POUR LA LUTTE CONTRE LES EFFETS NEFASTES
DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA PRODUCTION AGRICOLE ET LA SECURITE
ALIMENTAIRE
AU BENIN (PANA1)**

**Suivi des élevages cynicoles dans les villages cibles
du projet PANA 1 des Communes de ADJOHOUN, de
OUINHI et de BOPA**

Rapport de mission

janvier 2015

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Décision 28/CP.7 de la Conférence des Parties à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) en novembre 2001 relative à l'élaboration des Programmes d'Actions Nationaux aux fins de l'Adaptation aux changements climatiques (PANA), le Bénin a bénéficié d'un financement du Fonds des Pays les Moins Avancés. Ce financement a permis d'identifier cinq (05) mesures prioritaires à mettre en œuvre afin de réduire la vulnérabilité des populations face aux effets néfastes des phénomènes météorologiques extrêmes et des changements climatiques. La première mesure prioritaire qui concerne le secteur agricole, est mise en œuvre à travers le projet intitulé **“Programme Intégré d'Adaptation pour la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques sur la production agricole et la sécurité alimentaire au Bénin (PANA1) ”**.

L'objectif de ce programme (PANA1) est de renforcer les capacités des communautés agricoles pour s'adapter aux changements climatiques dans quatre zones agro-écologiques vulnérables au Bénin.

Selon l'étude diagnostique sur les systèmes d'élevage réalisée par PANA1, dans les communes cibles (Adjohoun, Ouinhi, Bopa, Ouaké, Malanville, Matéri, Savalou, So-Ava et Aplahoué), l'élevage des espèces animales à cycle court telles que le lapin à prolificité élevée et la volaille, animal d'épargne en nature, permettent aux couches vulnérables de mieux s'adapter aux effets des changements climatiques.

C'est dans ce cadre que la cuniculture est choisie comme activité alternative à l'élevage traditionnel du gros bétail dans les communes d'Adjohoun, Ouinhi et Bopa, quelques unes des zones d'intervention de PANA1. En effet, l'élevage du lapin présente plusieurs avantages. C'est un animal très prolifique, la durée moyenne de la gestation chez la lapine est de 31 à 32 jours (avec un intervalle de 29 à 35 jours), la taille de la portée est à plus de 5 lapereaux en général, la maturité sexuelle est précoce (4 mois pour la lapine et 3 mois pour le lapin) ; le mâle atteint son poids vif corporel d'abattage (2,5 kg) entre 10 et 12 semaines.

De même, le mode d'élevage de lapin sur pilotis permet de prévenir les pertes en cas d'inondation et donc de mieux s'adapter aux effets des changements climatiques contrairement aux autres espèces animales.

Ainsi, la Direction de l'Elevage a été choisie comme partenaire public de PANA 1 dans la mise en œuvre de cette recherche action sur le développement de la cuniculture. C'est dans ce cadre qu'une équipe de la Direction de l'Elevage s'est rendue du 21 au 24 décembre 2014 pour le suivi des élevages cunicoles installés à SEHOMI, ADAME et HOUEDO-WO respectivement dans les communes de BOPA, OUINHI ET ADJOHOUN.

Le présent rapport fait le point de la situation des ventes groupées et des recettes issues de ces ventes, des effectifs actuels de lapins, les problèmes auxquels sont confrontés les bénéficiaires, les approches de solutions et des recommandations.

Déroulement de la mission

La méthodologie adoptée consiste à rendre visite aux bénéficiaires dans les localités d'appui de PANA1 afin d'avoir les données sur les élevages cunicoles. A la fin une séance est organisée pour partager les observations faites et prodiguer des conseils pour une meilleure conduite de leur exploitation.

Situation dans les élevages

La situation des élevages dans les différentes localités d'intervention de PANA1 est résumée dans le tableau ci-après.

Tableau n° 1 : Rappel de la situation des élevages dans les localités bénéficiaires (période du 27 au 30 mars 2014)

Communes	Effectif de femelles		Effectif de mâle		Nombre de mise bas	lapereaux			point vente	Autres	reste
	Reste	Mortalité	Reste	Mortalité		nés	morts	Reste			
Bopa	59	14	13	5	153	768	340	434	167	142	188
Ouinhi	79	1	19	1	190	1131	204	927	254	0	771
Adjohoun	72	7	20	1	182	909	146	753	286	20	553
Total	210	22	52	7	525	2808	690	2114	707	162	1512

Source : Direction de l'Elevage, 2014

Tableau n° 2 : Synthèse de la situation des élevages dans les localités bénéficiaires (période du 27 au 30 mars 2014)

Communes	Effectifs					Disponible pour la vente	mortalités période d'inondation	Observations
	mâle	femelle	engraissement	lapereaux sous mère	Total			
Bopa	12	60	68	57	197	31		
Ouinhi	19	109	373	140	641	185		anciens et nouveaux
Adjohoun	11	60	70	36	177	48	312	
Total	42	229	511	233	1015	264	312	

Source : Direction de l'Elevage, 2014

Il est remarqué que les effectifs de lapins sont faibles à Bopa et Adjohoun comparativement à Ouinhi où on note un effectif élevé. Cela est dû à l'engagement des éleveurs de Adamè (Ouinhi) et à la rétrocession aux quinze (15) autres éleveurs

des groupes de lapins. Ce principe est retenu dans les trois localités afin de pérenniser les acquis du projet PANA1. Mais, seule la localité de Adamé a pu mettre en application cette recommandation.

Les principales difficultés rencontrées par les cuniculteurs sont entre autres :

- la mévente aggravée par la psychose engendrée par la maladie à virus Ebola ;
- le manque de motivation par suite de mévente ;
- la mauvaise alimentation ;
- l'absence d'un suivi rapproché des élevages cunicoles de la part des agents des SCDA (cas de Bopa et Adjohoun) ;

Situation des ventes

Pour faciliter la vente des lapins, la Direction de l'Élevage avec l'appui de PANA 1, avait identifié un client qui devrait passer périodiquement dans les villages cibles de PANA 1 pour acheter les lapins. Mais, ce client a rencontré des difficultés occasionnant une situation de mévente dans ces localités. Les éleveurs s'étaient vus obliger de chercher individuellement leurs clients rendant difficile la collecte des données relatives aux ventes.

A la fin de la mission, 264 lapins pouvaient être mis en vente pour les fêtes qui s'annonçaient.

Constats dans les élevages

➤ Cas de Bopa :

La situation dans les élevages à Bopa reste inquiétante, en effet des cas d'abandon sont remarqués en occurrence chez GNACADJA Joël et KOUASSI Cocou où aucun lapin n'est présent. Chez les autres bénéficiaires, les animaux ne sont pas nourris convenablement. On enregistre alors des mortalités dans les élevages, ce qui explique la baisse de l'effectif de lapins. D'autres problèmes tels que le vol, le faible suivi des élevages par les agents d'élevage du SCDA de Bopa et le manque d'hygiène dans les élevages.

➤ Cas de Ouinhi :

La situation des élevages cunicoles d'Adamé est différente de celle de Bopa. En effet, certains éleveurs se débrouillent pour acheter de la provende, d'autres utilisent les ingrédients locaux pour fabriquer leur provende. Aussi, la mission a senti un vrai engouement à développer la cuniculture en témoigne la rétrocession à 15 autres éleveurs qui ont pris part à la formation donnée dans le cadre de la mise en œuvre de cette recherche–action, d'un groupe de lapins composé d'un mâle et de quatre femelles. Il convient de recycler ces nouveaux éleveurs sur les techniques d'élevage cunicole et de les appuyer en mettant à leur disposition la provende. Quant aux anciens, il leur a été recommandé de s'organiser pour faire face à la situation de

mévente observée. Les agents du SCDA de Ouinhi poursuivent passablement le suivi des élevages cunicoles dans le village.

➤ Cas d'Adjohoun :

A Houèdo-Wo, les éleveurs ont commencé à abandonner les élevages. En cause, les précédentes inondations observées courant septembre octobre 2014 qui ont causé la perte d'un grand nombre de lapins, principalement les lapereaux. Parmi les bénéficiaires, un éleveur a totalement abandonné l'élevage et ne possède plus de lapin. Les conditions difficiles d'accès au village ont fait que les agents du SCDA ont rarement suivi les élevages cunicoles. Aussi, l'avènement de la maladie à virus Ebola a accentué la mévente constatée dans les élevages.

Sur un autre plan, les fiches de suivi ne parviennent pas à la Direction de l'Elevage comme prévu, ce qui engendre des difficultés de collecte des données dans les élevages en cas d'absence des bénéficiaires. Les cas de Adjohoun et Bopa sont les plus préoccupant le suivi n'étant pas fait.

Séances d'échange avec les bénéficiaires

A la fin des visites, l'équipe de la mission s'est entretenue avec les bénéficiaires pour échanger sur les difficultés rencontrées afin de trouver des solutions à ces problèmes. Il s'agit de :

- *la situation de mévente observée* : l'équipe de la mission a souhaité qu'une organisation soit créée par village afin de trouver ensemble des débouchés à leurs produits avec l'aide des agents des CARDER ;
- *difficulté d'alimentation des lapins* : il a été expliqué aux bénéficiaires que le projet ne pouvait pas continuer d'appuyer les bénéficiaires, par contre les nouveaux installés à Ouinhi pourraient recevoir un appui de PANA 1 en guise d'encouragement ;
- *Autres difficultés* :
 - L'absence des agents des CARDER auprès des éleveurs pour le suivi ;
 - La disponibilité d'un seul client pour l'achat des lapins,
 - L'insuffisance de clapiers, ce qui obligerait certains producteurs à arrêter les accouplements.

En réponse à ces préoccupations, la Direction de l'Elevage a promis rechercher d'autres clients et trouver avec les agents des CARDER des solutions pour un suivi rapproché plus efficace.

Conclusion

Malgré ces difficultés rencontrées, les activités se poursuivent dans les élevages. Un mécanisme d'accompagnement devra être mis en place pour appuyer les éleveurs à mieux s'organiser et pour faciliter les ventes groupées.

Les recommandations suivantes sont à retenir à l'issue de la mission:

A l'endroit des SCDA

- ✓ Poursuivre le suivi des élevages cunicoles comme convenu en sensibilisant les éleveurs sur l'hygiène des exploitations cunicoles et la bonne alimentation des lapins;
- ✓ Remplir régulièrement les fiches et informer la Direction de l'Elevage en cas de difficultés majeures ;
- ✓ Susciter la création de groupement par localité pour faciliter la vente groupée de lapins, etc.

A l'endroit de la Direction de l'Elevage

- ✓ Echanger avec PANA 1 sur la possibilité d'appuyer les nouveaux éleveurs après la rétrocession des lapins;
- ✓ Diversifier la clientèle pour l'achat des lapins ;
- ✓ Etudier avec PANA 1, la possibilité de retirer les clapiers auprès des éleveurs qui ont abandonné l'élevage.

A l'endroit de PANA 1

- ✓ Analyser la possibilité d'aide aux nouveaux bénéficiaires de lapins reproducteurs dans Adamè ;
- ✓ Payer les compléments de carburant dus aux agents des CARDER en charge du suivi des élevages.